

Département 78 - Le Courrier des Yvelines Mercredi 26 août 2020

Vie de sociétés

7230386801 - VS

FARSKY INTERACTIVE

SARL au capital de 800 euros
17, rue de la Closerie
78240 CHAMBOURCY
RCS Versailles n° 798 620 498

TRANSFORMATION

Suivant AGE du 17 juillet 2020 l'association unique a décidé la modification statutaire suivante :

Transformation de la SARL en Société par Actions Simplifiée.

Président : M. Timothy COLLE-RAMBAUD demeurant 17, rue de la Closerie 78240 Chamboourcy.

Prise d'effet : 17 juillet 2020.

Pour avis

7232039801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 15 juin 2020, il a été constitué une SAS dénommée : Le-BonStockage.

Siège social : 4 bis, rue de Neauphlette 78980 Longnes.

Capital : 5 000 euros.

Objet : la mise en ligne d'une plateforme collaborative permettant notamment la mise en relation de propriétaires d'espaces de stockage et locataires cherchant à stocker des biens (véhicules de loisir notamment) en vue de la location desdits espaces.

Président : M. Christophe LELAURE demeurant 71, rue de la Fontaine-Blanche 37170 Chambray-lès-Tours.

Directeurs généraux :

- M. Cyril MELIN demeurant 3, impasse de Pile-Berteau 86170 Cisse,
- M. Virgile MELIN demeurant 18 bis, quai Fort-Alleaume 45000 Orléans,

- M. Jean-Charles HENRY demeurant 4 bis, rue de Neauphlette 78980 Longnes.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : agrément préalable pour toutes transmissions d'actions.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles.

7230388201 - VS

EARL BERTRAND DUHAMEL

au capital social de 10 000 euros
Ferme du Colombier
78270 BLARU
R.C.S. Versailles n° 432 779 510

COGÉRANCE

Suivant délibération d'AGE, les associés ont adopté les modifications statutaires suivantes :

Cogérance ; nomination de M. Florent DUHAMEL demeurant à Douains (27120) 1, Les Mitréaux Blancs.

Prise d'effet : 1er juillet 2020.

Pour avis

7232181401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Maisons-Laffitte du 20 juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.

Dénomination sociale : YACETIJU.

Siège social : 2, avenue Sainte-Hélène, 78600 Maisons-Laffitte.

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, ainsi que l'édification de toutes constructions et toute acquisition vendue en l'état futur d'achèvement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué initialement d'apports en numéraire.

Département 78 - Toutes les Nouvelles - Mercredi 26 août 2020

Avis administratifs

7228640501 - AA

Commune de MONTFORT-L'AMAURY

Enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2020-64 en date du 17 juin 2020, le maire de Montfort-l'Amaury a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. Guy POIRIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la présidence du Tribunal administratif.

L'enquête se déroulera en mairie de Montfort-l'Amaury, 36, rue de Paris (78490) pour une durée de 31 jours, du jeudi 20 août 2020 à 9h 00 au samedi 19 septembre 2020 à 12h 00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du lundi au vendredi de 9h 00 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 30, et le samedi de 9h 00 à 12h 00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consulter le dossier en mairie ou sur le site internet de la ville et consigner ses observations :

- sur le registre d'enquête publique déposé en mairie,
- sur le site internet de la ville <http://www.montfortlamaury.fr/>

- en les adressant par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel-de-Ville, 36, rue de Paris 78490 Montfort-l'Amaury.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie :

- le mardi 1er septembre 2020 de 14 h 30 à 16 h 00,

- le mercredi 9 septembre 2020 de 16 h 00 à 17 h 30,

- le samedi 19 septembre 2020 de 9 h 00 à 10 h 30.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à la présidence du Tribunal administratif ainsi qu'au maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, et passé un délai de 15 jours tenus à la disposition du public.

7230635301 - AA

Département des YVELINES

Commune de VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Enquête publique sur le projet de révision du règlement local de publicité

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2020-430 en date du 27 juillet 2020, le maire de Vélizy-Villacoublay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP) arrêté le 18 décembre 2019.

A cet effet, le Tribunal administratif de Versailles a désigné M. Alain RISPAL en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 14 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier, ainsi que sur le site internet www.velizy-villacoublay.fr, et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie, siège de l'enquête, 2, place de l'Hôtel-de-Ville - BP 50051 - 78146 Vélizy-Villacoublay Cédex, soit par mail à l'adresse revisionRLP@velizy-villacoublay.fr.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- lundi 14 septembre 2020 de 9 heures à 12 heures

- mardi 22 septembre 2020 de 16 heures à 19 heures

- samedi 3 octobre 2020 de 9 heures à 12 heures

- mercredi 14 octobre 2020 de 9 heures à 17 heures

Son rapport et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

7228646201 - AA

Commune de MONTFORT-L'AMAURY

Enquête publique relative à la révision du règlement local de publicité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2020-157 en date du 17 juin 2020, le maire de Montfort-l'Amaury a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du règlement local de publicité (RLP).

A cet effet, M. Guy POIRIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la présidence du Tribunal administratif.

L'enquête se déroulera en mairie de Montfort-l'Amaury, 36, rue de Paris (78490) pour une durée de 31 jours, du jeudi 20 août 2020 à 9h 00 au samedi 19 septembre 2020 à 12h 00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du lundi au vendredi de 9h 00 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 30, et le samedi de 9h 00 à 12h 00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consulter le dossier en mairie ou sur le site internet de la ville et consigner ses observations :

- sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, sur le site internet de la ville <http://www.montfortlamaury.fr/>

- en les adressant par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 36, rue de Paris 78490 Montfort-l'Amaury.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie :

- le mardi 1er septembre 2020 de 16 h 00 à 17 h 30,

- le mercredi 9 septembre 2020 de 14 h 30 à 16 h 00,

- le samedi 19 septembre 2020 de 10 h 30 à 12 h 00.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à la présidence du Tribunal administratif ainsi qu'au maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, et passé un délai de 15 jours tenus à la disposition du public.

Adjudications Immobilières

7231918001 - VJ

78

Vente aux enchères publiques au Palais de Justice de Versailles (78) 5, place André-Mignot

LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2020 à 9 H 30 - EN UN SEUL LOT

UNE MAISON DE 123,88 M2 À MAULE (78)

30, chemin des Moussets

Elevée sur rez-de-jardin et d'un 1er étage, de 3 pièces principales.

MISE À PRIX : 134 000 EUROS

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre de 13 400 euros, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de Versailles.

Pour tous renseignements, s'adresser : au Cabinet de Maître ÉLISA GUEILHERS, 21, rue des États-Généraux à VERSAILLES 78000, tél. 01 85 76 52 52. Le cahier des conditions de vente est déposé au greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES et au Cabinet de l'Avocat, où il peut être consulté - www.ferrari.fr

VISITES SUR PLACE :

LES 29 SEPTEMBRE 2020 de 10 h 00 à 12 h 00
et 30 SEPTEMBRE 2020 de 14 h 00 à 16 h 00